

la révolution dans Naples. C'était beau, enivrant et menaçant comme une révolution à sa première heure.

Le vieux roi Ferdinand, pilote expérimenté et railleur, avait pris le parti d'abdiquer et de remettre le gouvernement à son fils, le prince héréditaire, plus propre que lui à se compromettre, soit avec les révolutionnaires, soit contre les puissances étrangères. Ce prince, encore jeune, mais habile et déjà expérimenté des révolutions, passait pour constitutionnel et pouvait, grâce à cette opinion, peut-être fautive, exercer un certain ascendant sur l'armée insurgée au nom d'une constitution, et sur le peuple encore royaliste. Il passa en revue l'armée et la bande des carbonari calabrais, que le général Pepe lui présentait sous les armes, soit comme soutiens du trône transformé, soit comme expression de sa cour.

Le moment était délicat et décisif pour la diplomatie de la France. La question allait se poser entre le système constitutionnel et le régime absolu dans les Etats d'Italie dépendant de l'influence de la maison de Bourbon. Au premier regard, il paraissait évident que l'intérêt de la France serait de se poser en médiatrice entre les rois et les peuples, et d'empêcher les puissances étrangères d'intervenir, comme une haute police armée, à Naples, et bientôt à Turin, pour faire reculer le régime des institutions libres. La France elle-même ayant adopté le régime constitutionnel, il était peu logique à elle de combattre chez les autres ce qu'elle protégeait chez elle-même. Nous devons donc incliner modérément à la cause constitutionnelle à Naples, surtout si cette cause, sincèrement acceptée par le roi et patronnée par l'armée, se préservait des anarchies, des violences, où même des excès qui déshonorent les révolutions au commencement.

D'un autre côté, cette révolution, ou plutôt cette explosion inattendue de l'armée, travaillée par la société secrète des carbonari, était un fait d'indiscipline militaire bien plutôt que d'opinion nationale. Calquée sur l'insurrection armée de Cadix et de Riego, en Espagne, elle était un encouragement à toutes les turbulences des ambitieux de régiment; enfin, si la Sainte-Alliance, cette mutualité des rois, prenait dans un congrès fait et cause pour le roi de Naples, il était bien embarrassant à nous, gouvernement restauré par la vertu et dans l'intérêt de cette ligue de monarchies, de nous déclarer contre elle les soutiens d'une insurrection de troupes et de conspirateurs qui couvrait peut-être jusque sous notre propre trône, à Paris. Le bon sens d'un côté, la reconnaissance de l'autre, nous commandaient une extrême circonspection dans ces circonstances.

Entretiens de LAMARTINE.